

Les Notes

du

syndicat mixte du

SCoT

du Grand Nevers

Les projets photovoltaïques sur le territoire du SCoT

octobre 2021

Dans un contexte de fort soutien au développement des énergies renouvelables par l'État, les projets d'installations de production d'énergie photovoltaïque au sol (parcs, om-

brières...) se multiplient sur le département de la Nièvre, et tout particulièrement sur le territoire du Grand Nevers.

D'une pratique émergente – la Nièvre ne comptait qu'un parc photovoltaïque multisites installé sur les communes de Verneuil et Charrin fin 2017 – le développement de ces installations est entré depuis deux ans dans une phase de très forte accélération.

Face à ce nouvel enjeu, le Syndicat Mixte du SCoT du Grand Nevers a souhaité améliorer la connaissance et le suivi de ce domaine en plein essor, en mettant en place un inventaire des projets photovoltaïques au sol sur son périmètre.

En bref

En octobre 2021, on compte désormais plus d'une trentaine de projets en préparation sur le territoire du Grand Nevers, à différents stades d'avancement (études de faisabilité, études de réalisation, projets en phase d'instruction ou d'enquête publique). Trois autres projets en sus des parcs de Verneuil sont par ailleurs en exploitation ou en cours de construction.

L'ensemble des surfaces concernées par les projets répertoriés représente plus de 1000 ha, parmi lesquels près de 70 ha sont en exploitation ou en cours de construction.

Plus de 880 ha d'implantations sont notamment situés sur des espaces naturels et agricoles, en contradiction avec les orientations du SCoT du Grand Nevers en la matière.



Un point sur la méthode

Le SCoT n'étant pas directement opposable aux installations de production d'énergie photovoltaïque, il n'existe aucune obligation de communication ou de saisine préalable du Syndicat Mixte pour ces projets.

Pour tenter de pallier à cette absence d'information, l'inventaire s'appuie sur différentes sources documentaires publiques qu'elles soient médiatiques (JDC), institutionnelles (site de la Préfecture, compte-rendus de conseils municipaux ou communautaires), économiques (sites des professionnels des énergies renouvelables).

Plusieurs collectivités (EPCI notamment) et les services de l'État ont également été sollicités pour confirmer ou compléter les informations recueillies. Quelques promoteurs photovoltaïques sur le territoire du SCoT ont également communiqué des renseignements sur leurs projets à l'étude.

Le développement d'installations photovoltaïques est un domaine concurrentiel aux enjeux fonciers et financiers non

négligeables. Les projets connaissent également de fortes évolutions durant leur élaboration, du prospect à l'enquête publique.

Pour ces raisons il n'existe qu'une donnée partielle sur plusieurs projets répertoriés, en particulier ceux dont l'état d'avancement n'est pas connu.

Deux projets insuffisamment sourcés restent à ce stade en attente de confirmation. S'ils sont présentés sur la cartographie pour information, ils n'ont naturellement pas été pris en compte dans les analyses qui suivent.

Vu le caractère dynamique de ce secteur d'activité et le contrôle de l'information exercé par plusieurs acteurs impliqués dans ces projets, l'inventaire ne peut donc prétendre à l'exhaustivité ni à une fiabilité absolue.

Les informations recueillies permettent toutefois d'apprécier des tendances à l'œuvre dans ce domaine.

Des projets de parcs photovoltaïques en forte progression depuis 2020

L'engouement pour les projets d'installation de production d'énergie photovoltaïque est un phénomène très récent sur le territoire du SCoT.

Le premier projet réalisé sur le territoire date de 2017. Il s'agit des 4 parcs photovoltaïques implantés sur les communes de Verneuil (3 parcs – hors SCoT en 2017) et Charvin (1 parc – commune hors SCoT).

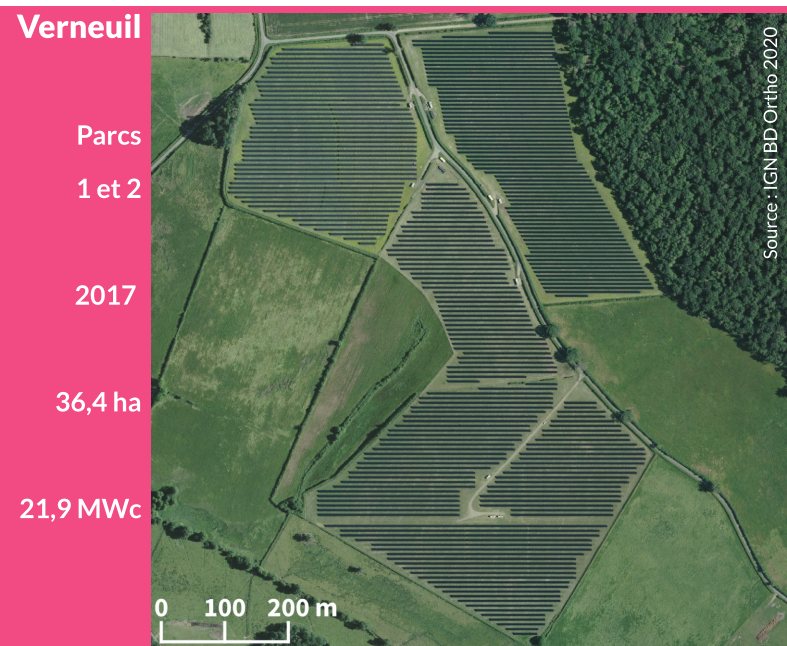
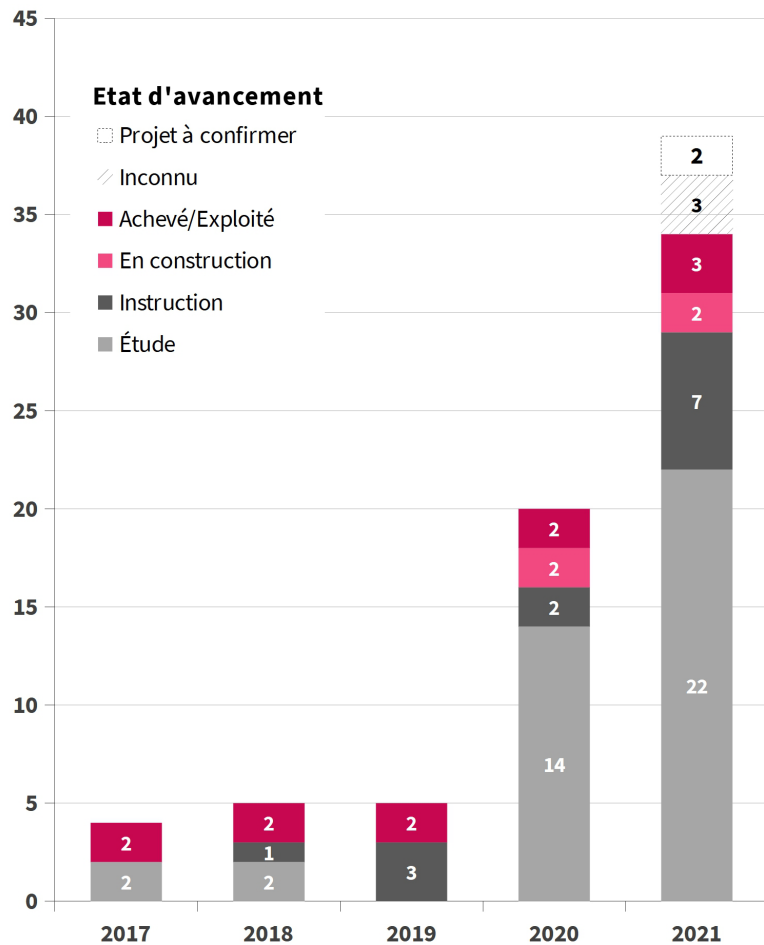
À partir de 2019, plusieurs projets dont les prémices remontent parfois à plusieurs années entrent dans des phases de finalisation (dépôt de permis, construction...) et viennent confirmer l'intérêt émergent des opérateurs pour le territoire : projet Sunbeam à La Charité-sur-Loire (en instruction), Parc photovoltaïque du Four à Chaux à Decize (en construction, extension en projet), Ombrières sur les parkings du circuit de Magny-Cours (en exploitation, nouvelle emprise en construction).

Depuis le second semestre 2020, la dynamique s'est notablement accélérée. 5 nouveaux projets sont ainsi entrés en phase d'instruction durant l'année 2021 à Langeron, La Machine (2 projets), Sauvigny-les-Bois (1 projet réparti sur 2 sites) et Chevenon.

En octobre 2021, l'inventaire réalisé par le Syndicat Mixte dénombre 22 projets à l'étude, à des stades de maturité très divers, auxquels s'ajoutent 3 projets dont l'existence est confirmée mais dont l'état d'avancement reste inconnu. Avec plus d'une trentaine de sites concernés par un projet à l'étude ou à l'instruction, le territoire du Grand Nevers est de fait devenu une zone de prospection très active pour les promoteurs de projets photovoltaïques au sol.

Par ailleurs 2 projets supplémentaires seraient envisagés mais restent à confirmer, sans compter la forte probabilité de projets qui n'auraient fait l'objet d'aucune publicité jusqu'à présent.

Evolution du nombre de projets d'installations de production photovoltaïque au sol



Plus de 1000 ha potentiellement concernés sur le territoire du Grand Nevers

Les superficies envisagées pour les projets évoluent souvent au cours de leur préparation, que ce soit à la hausse ou à la baisse, en particulier durant les phases d'études.

Lorsque la localisation et l'emprise précise d'un projet a été portée à la connaissance du Syndicat Mixte, sa superficie fait l'objet d'une vérification, ce qui permet de valider ou de mettre à jour les informations en provenance des différentes sources de l'inventaire.

Pour 4 projets (2 confirmés, et les 2 à confirmer), aucune information n'a pu à ce stade être recueillie, ou reste trop parcellaire pour pouvoir déduire une superficie. Ces projets ne sont pas pris en compte dans ce bilan des surfaces, qui reste donc une estimation minimale.

Près de 1006 ha sont concernés par une implantation de parc ou d'ombrière photovoltaïque (réalisée ou projetée) sur le territoire du Grand Nevers en octobre 2021. Le « portefeuille » de projets connaît ainsi une expansion considérable, dans la mesure où seulement 300 ha avaient été identifiés lors d'une première évaluation réalisée en mars 2021.

La majorité des implantations répertoriées sont des projets de parcs photovoltaïques. Seuls 2 projets d'ombrières sur parking ont été recensés parmi les 37 projets inventoriés. Il s'agit des installations d'ombrières réalisées sur les parkings du circuit de Nevers-Magny-Cours, l'une réalisée (répartie sur 3 sites), l'autre étant située sur un quatrième parking en cours d'équipement.

7 projets de parcs représentant une surface équipée de près de 132 ha sont actuellement en phase d'instruction, l'un ayant déjà reçu une autorisation sans que sa construction n'ait été engagée jusqu'à présent (projet Sunbeam - La Charité-sur-Loire).

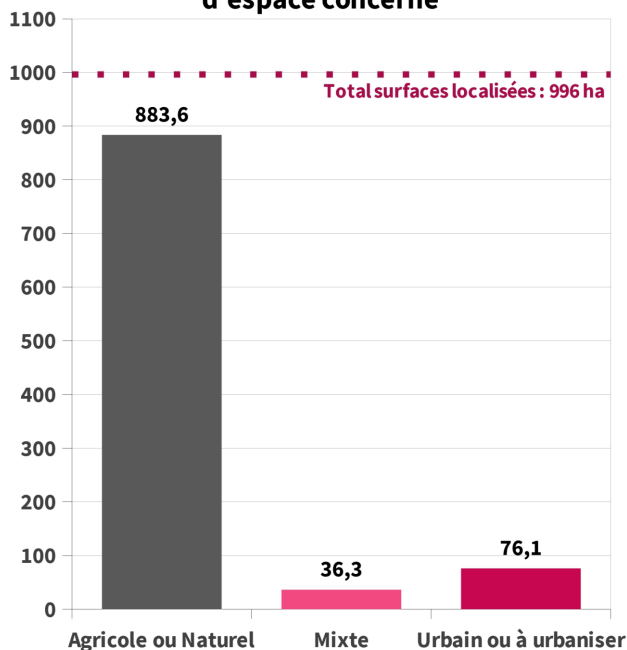
Enfin près de 805 ha concernés par des projets d'implantation actuellement à l'étude ou au stade d'avancement inconnu ont été répertoriés.

Ceci reste une estimation basse, les informations sur les superficies ou les implantations précises de plusieurs de ces implantations potentielles n'ayant pas été communiquées à ce stade.

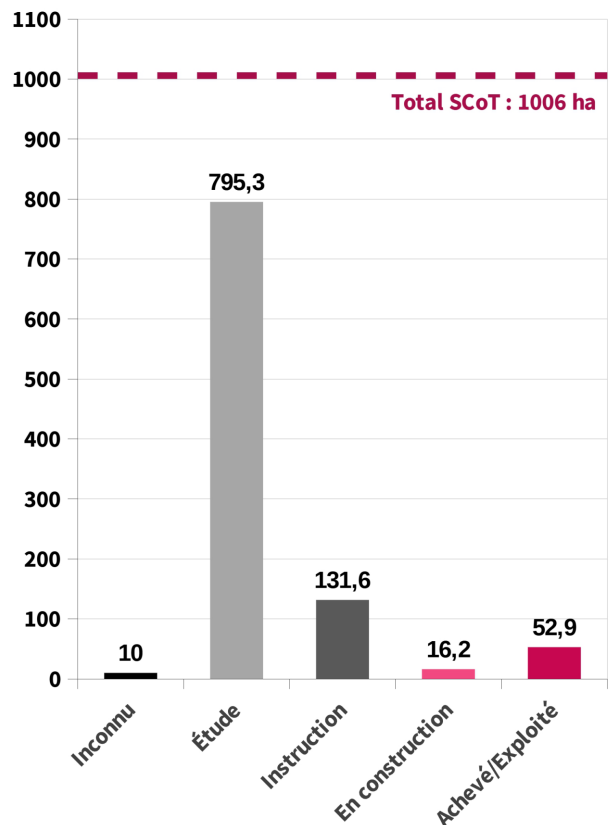
Les espaces naturels et agricoles très recherchés pour les implantations

Les informations de localisation et/ou d'emprises (définitives ou à l'étude) d'une trentaine de projets inventoriés, totalisant près de 996 ha de surfaces, sont suffisamment précises pour permettre d'évaluer si l'implantation concerne – au sens des réglementations locales d'urbanisme – des espaces naturels, agricoles, urbanisés ou ouverts à l'urbanisation.

Surfaces répertoriées (ha) par type d'espace concerné



Surfaces répertoriées (ha) par état d'avancement des projets



En raison de la facilité et de la rentabilité de l'accès à leur foncier, les espaces naturels et agricoles sont ainsi les principaux lieux d'accueil envisagés pour les projets d'installations photovoltaïques développés par les promoteurs : près de 884 ha, soit environ 89 % des surfaces de projets localisées, concernent des terrains localisés en zones N ou A d'un PLU, en secteur non constructible d'une carte communale, ou hors des parties actuellement urbanisées dans les communes soumises au Règlement National d'Urbanisme. Les emprises de la plupart de ces implantations touchent des terrains déclarés comme exploités au titre de la Politique Agricole Commune en 2019. 3 projets à l'étude présentent des localisations « mixtes », leur emprise envisagée concernant aussi bien des zones urbanisées ou à urbaniser que des zones agricoles ou naturelles.

Au final, seuls 76 ha environ de projets, soit à peine 8 % des surfaces localisées, privilégient les espaces déjà urbanisés en étant intégralement situés en zone urbaine ou à urbaniser d'un PLU ou en zone constructible d'une carte communale.

Cette situation est en total décalage avec le projet du SCoT, qui proscriit l'implantation de ces dispositifs de production d'énergie photovoltaïque dans les espaces naturels et agricoles.

Cela représente également un risque contentieux pour les projets envisagés dans ces espaces, ainsi que pour les documents d'urbanisme des communes concernées.

L'armature économique du SCoT comme lieu d'implantation ?

9 projets de parcs photovoltaïques dont 3 en instruction et 2 en construction sont localisés sur des zones d'activités économiques identifiées dans l'armature économique du Grand Nevers ou en extension de celles-ci, totalisant une surface de projets de près de 75 ha. Plusieurs zones d'importance sont concernées, dont la zone de Maison Rouge à Langeron, qui constitue une réserve foncière économique stratégique pour les activités nécessitant de grandes parcelles à l'échelle du SCoT.

Si ces projets semblent cohérents avec les documents d'urbanisme des communes concernées, ils posent toutefois la question de la concurrence foncière qui pourrait intervenir dans ces zones stratégiques pour l'accueil économique, entre projets énergétiques et implantation futures d'entreprises.

Friches, anciennes carrières et décharges : une pratique émergente

5 projets de parcs sont enfin situés sur d'anciennes décharges, friches, ou en diversification de carrières en exploitation, le tout pour une surface actuellement estimée à une centaine d'hectares.

Ce type de réutilisation de sites délaissés ou dégradés est encouragée par les orientations du SCoT du Grand Nevers. Elle nécessitera généralement une simple modification du document d'urbanisme local.

Projets d'installations photovoltaïques au sol Octobre 2021

